



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E63717

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2027

ÉDITÉ LE

28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 2000 B 21

Siret : 428 878 813 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6109287

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 439780D1247001/001341694/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 439780D1247001/001341694/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SANI'CHAUF 2000 SARL

30 RUE DES SPORTS
24000 PERIGUEUX

Téléphone : 05 53 04 26 57

Portable :

Fax : 05 53 04 29 23

Site Internet : <http://www.pagesjaunes.fr/pros/00812169>

E-mail : compta.chanseau@orange.fr

Responsabilité légale :
MONDET LIONEL TECHNICIEN

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



28/09/2025 10:21

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.